

# LA DEMARCHE D'AUTO-EVALUATION DU G.A.L PREALPES DROMOISES

- une démarche d'accompagnement (suivi-évaluation) des actions du G.A.L
- un appui technique très léger par un bureau d'études.
- une démarche mettant l'accent sur la mobilisation et la participation des animateurs du G.A.L.
- la recherche d'une complémentarité avec l'évaluation régionale demandée par les services de l'Etat.

## 1. Le contexte de la démarche

Le G.A.L des Préalpes Drômoises situé en Rhône-Alpes comporte 5 structures intercommunales. Les actions menées sur le territoire couvrent 4 grands domaines :

- le tourisme : développement d'activités touristiques autour des produits du terroir.
- la culture : mise en valeur du patrimoine notamment l'artisanat d'art et les activités liées à la géologie et aux sciences de la terre,
- les services à la population : développement d'activités liées à l'enfance et à la jeunesse,
- le soutien aux PME/PMI : appui à la création et à la mise en réseau des Très Petites Entreprises.

C'est le questionnaire envoyé en février 1997 par l'Observatoire européen LEADER, demandant aux G.A.L des précisions sur leur territoire, les objectifs et les principaux indicateurs d'évaluation de leur programme, qui a conduit le G.A.L Préalpes Drômoises à réfléchir sur le suivi et l'évaluation de son programme LEADER.

Pour la première action d'évaluation sur son territoire, le choix du G.A.L se porte sur une méthode d'auto-évaluation assistée. Une Convention est alors passée avec un Cabinet d'étude pour un appui léger sur 3 ans (1997 – 1999)

## 2. Les objectifs

La démarche d'évaluation consiste à la fois en un suivi des actions du G.A.L et une auto-évaluation continue, permettant d'apporter des éléments pour l'évaluation finale de LEADER au niveau régional.

Les objectifs sont multiples :

- sensibiliser les porteurs de projets et les animateurs à la mise en place d'indicateurs de suivi,
- analyser les conditions de mise en œuvre du programme LEADER notamment pour expliquer d'éventuels écarts entre les objectifs de développement et les résultats atteints,
- fournir des données au dispositif d'évaluation régional,
- mettre en place un outil à la fois d'information pour les élus et les partenaires, et de suivi annuel du programme,

- s'interroger sur la pertinence de l'échelle de développement choisie par le G.A.L (c'est-à-dire le territoire du G.A.L) et l'efficacité du système de coopération mis en place entre les structures intercommunales.

L'évaluation est avant tout destinée aux animateurs du G.A.L (5 sur l'ensemble du territoire). Elle leur permet de prendre du recul par rapport à leur action quotidienne et d'améliorer leur travail sur le terrain. A ce titre, elle a aussi une vocation didactique.

Elle conduit également les élus à se poser des questions clés sur le déroulement du programme.

Enfin, les données transmises par le G.A.L sont utiles aux services de l'Etat, au SGAR en particulier, pour compléter l'évaluation régionale du programme LEADER.

A ce sujet, il est dommage que le dispositif d'évaluation mis en œuvre par les services de l'Etat n'ait pas été connu dès l'engagement du programme : cela aurait permis une meilleure adéquation entre les attentes de l'Etat et le travail effectué par le G.A.L dans le cadre de l'auto-évaluation.

### 3. La description de la démarche

Début 1997, une convention est passée entre le G.A.L Préalpes Drômoises et le cabinet d'étude "Cuchot et Morineaux Conseils" pour un appui technique et méthodologique de quelques jours par an (sur 3 ans) afin d'orienter la réflexion des animateurs du G.A.L.

L'action d'évaluation mise en place est plutôt qualitative. Elle a cependant conduit à définir des critères permettant de suivre les actions menées par les animateurs du G.A.L sur chaque axe de développement.

Les animateurs sont les principaux acteurs de cette évaluation, de manière à s'assurer de leur implication et de leur intérêt pour l'action. Ainsi, ils sont à même de cadrer l'évaluation en fonction de leurs attentes et de leurs besoins.

Il s'agit d'une auto-évaluation dans la mesure où le G.A.L, ayant passé une convention avec l'évaluateur, pilote sa propre évaluation en fonction des priorités de son programme.

Le cabinet d'étude réunit régulièrement en séminaires d'une journée les 4 animateurs des structures intercommunales ainsi que le coordonnateur du programme .

Le premier séminaire en juin 1997 consistait à réfléchir sur les indicateurs qui peuvent être fournis et utilisés, à partir d'une lecture détaillée des actions du programme.

**La définition des critères d'évaluation est autant du ressort de l'évaluateur que des animateurs du G.A.L.**

Le bureau d'études a, par la suite, rédigé une dizaine de fiches d'évaluation quantitative et qualitative. Elles présentent un état d'avancement annuel, financier et physique du programme, ainsi qu'une analyse de l'écart constaté entre les objectifs et les réalisations. Ces fiches fournissent des données au comité de pilotage (en vue d'une réorientation éventuelle du programme, par exemple) et intègrent autant que possible les attentes des services de l'Etat en matière d'évaluation régionale. La grille de ces fiches a d'abord été validée par tous les animateurs du G.A.L avant d'être remplie par eux en décembre 1997.

Le deuxième séminaire organisé en janvier 1998 a donné lieu à une synthèse par le bureau d'études.

Le dernier séminaire en juin 1998 portait sur le thème de « l'appui technique ». Une synthèse de quelques pages reprend les points forts évoqués au cours de cette journée de travail par les animateurs et l'évaluateur.

Un prochain séminaire est prévu pour le 16 décembre 1998.

Ensuite, un séminaire se tiendra tous les 6 mois. En milieu d'année seront examinés les problèmes rencontrés et les questions soulevés sur l'efficacité du dispositif d'animation, de la circulation de l'information, de la gestion de la procédure et du suivi des critères d'évaluation. Les fiches d'évaluation seront établies et remplies en fin d'année,.

L'action d'évaluation a donc commencé en juin 1997 et doit s'achever avec la fin du programme, en décembre 1999.

Cette évaluation revient pour le G.A.L à 20.000 F par an, soit 60.000 F pour la période considérée. Ce coût correspond à un faible nombre de jours d'intervention de la part du cabinet d'études. Il ne prend pas en compte le temps passé par les animateurs du G.A.L à l'auto-évaluation.

Cette action est inscrite dans le programme au titre de la fiche B2-4 (appui technique).

Cette action est financée par le District Rural de Développement du Diois (D.R.D.D), "chef de file" des G.A.L, à hauteur de 20% et par le FEDER, à hauteur de 80%.

## **4. Difficultés rencontrées et améliorations possibles de la démarche**

La principale difficulté réside dans la conciliation d'une action relevant du développement local (l'auto-évaluation entreprise par le G.A.L) et d'une action relevant de la procédure (l'évaluation régionale).

L'auto-évaluation s'est confrontée à une difficulté restée sans réponse à ce jour, principalement pour des raisons de calendriers : il s'agit du lien entre l'évaluation régionale et le travail d'auto-évaluation entrepris : ce lien, qui était pourtant affiché comme un aspect important dès le début de la démarche, n'a pu être maintenu de manière pleinement satisfaisante en raison du manque de précision sur le dispositif d'évaluation régionale à la période où le G.A.L a commencé à travailler sur la question.

La méthode d'auto-évaluation choisie n'est pas remise en cause mais elle pose un dilemme :

- soit le G.A.L choisit de mettre en place un dispositif léger, dans lequel il essaie d'impliquer les animateurs. L'évaluation est alors clairement faite pour le bénéficiaire (le G.A.L), et non pas directement pour l'Europe ou l'Etat,

- soit l'évaluation est réalisée à destination de l'Europe ou de l'Etat, et organisée en fonction d'exigences extérieures au G.A.L. Il est alors nécessaire d'employer d'autres moyens, notamment de réaliser une évaluation externe. Mais cette formule présente souvent l'inconvénient de ne pas intéresser les animateurs, et rend ainsi impossible l'utilisation du processus d'évaluation pour permettre aux acteurs locaux d'évoluer et de progresser dans leur métier.

L'évaluation devrait donc reposer sur la recherche d'une complémentarité entre l'évaluation à l'échelon local et l'évaluation à l'échelon régional.

Les améliorations à apporter au dispositif d'auto-évaluation ne sont pas à l'heure actuelle du seul ressort du G.A.L. Elles concernent en effet la complémentarité entre l'auto-évaluation et

l'évaluation régionale, et demandent un partenariat entre les animateurs et les services de l'Etat.

## **5. La valorisation de l'évaluation et les suites à donner**

L'auto-évaluation conduit à l'établissement de documents de synthèse présentant l'état d'avancement physique et financier annuel du programme, ainsi que l'analyse de l'écart entre les objectifs et les réalisations.

Ces documents sont présentés au comité de pilotage du G.A.L et constituent un appui en cas de réorientation du programme.

Les données relatives au dispositif d'évaluation régionale sont fournies aux services de l'Etat.

Par ailleurs, les synthèses des séminaires sont rédigées par le cabinet d'études. Elles permettent de faire émerger progressivement un point de vue commun aux animateurs du G.A.L, sur leur territoire et sur la mise en œuvre du programme LEADER.

La démarche choisie a facilité l'implication des techniciens dans le dispositif d'évaluation et a permis d'informer les membres du comité de pilotage.

Amenant les acteurs de terrain à prendre du recul, elle a conforté les interrogations locales sur la pertinence du zonage du G.A.L. Ainsi, le territoire du Diois se situe à l'intérieur de 4 zonages différents (LEADER, Contrat Global du Val de Drôme, PNR du Vercors et candidature à la procédure "pays") ce qui rend d'autant plus difficile la mise en œuvre des diverses actions de développement.

De même, l'information transmise aux élus conduit ces derniers à s'interroger sur le bien-fondé de l'investissement, en terme d'animation, que requiert LEADER par rapport à d'autres programmes de développement.

En cas de poursuite du programme LEADER sur le territoire, ils poseront des questions sur la pertinence du zonage, le partenariat et l'implication des collectivités locales.

Enfin, cette démarche entre dans un cadre plus général de réflexion sur l'évolution de l'utilisation des fonds européens au niveau local et sur l'évolution du métier d'agent de développement au regard des différentes procédures.

Dans la mesure où l'action d'auto-évaluation est en cours jusque fin 1999, les suites à donner sont aujourd'hui réduites.

Cependant, vers la fin du programme, les thèmes choisis seront probablement en relation étroite avec la conduite de l'évaluation finale qui sera demandée par les services de l'Etat.

A ce titre, l'objectif est de parvenir fin 99 à la production d'un document qui reflétera le point de vue du G.A.L sur l'action de développement entreprise avec LEADER et sur sa mise en œuvre.

- **Contacts**

**Pierre-Antoine LANDEL**

G.A.L des Préalpes Drômoises  
District rural de développement du Diois  
42, rue Camille Buffardel  
BP 41  
26150 DIE  
Tél : 04 75 22 29 44  
Fax : 04 75 22 19 14

**Michel MORINEAUX**

Cabinet "Cuchot et Morineaux Conseil"  
69007 LYON  
Tél : 04 72 73 26 67  
Fax : 04 72 71 85 80